

Communiqué de presse

Incendie au sein de l'entreprise Lubrizol à Rouen : le Syndicat national des Ingénieurs de l'Industrie et de Mines (SNIIM) soutient l'ensemble des agents publics mobilisés sur la gestion de crise et réclame plus de visibilité des missions d'inspecteur auprès du public

De nombreux ingénieurs de l'industrie et des mines (IIM), inspecteurs en charge du contrôle des sites présentant des risques industriels, sont en première ligne de cet accident et vont rester fortement mobilisés pendant les prochaines semaines dans le cadre de leurs missions de police et de la gestion post-accidentelle de l'évènement.

Le SNIIM salue le travail réalisé depuis plusieurs jours par les inspecteurs de l'unité départementale Rouen-Dieppe, du service Risques de la DREAL Normandie et de la Direction générale de la prévention des risques (DGPR). L'organisation de l'inspection ICPE avec une chaîne de commandement à trois niveaux (national, régional, territorial) permet à l'État de disposer d'une réelle puissance technique en matière de gestion de crise industrielle.

Il faut également souligner la mobilisation des IIM au sein du Service économique de l'État en région et à la Direction Générale des Entreprises (DGE) dans leur mission d'accompagnement des entreprises voisines qui doivent surmonter des difficultés temporaires dues à cet accident avec des conséquences potentielles sur l'emploi.

Au-delà de ce soutien, cet accident rappelle une nouvelle fois à quel point il est important que l'État soit acteur en matière de prévention des risques industriels et « d'accompagnement » des entreprises. L'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) doit rester le **garant d'un contrôle indépendant et de qualité**.

Par conséquent, il est impératif que ces missions techniques soient assurées par un corps de fonctionnaires d'Etat disposant d'une solide culture industrielle. Cette culture doit s'articuler autour des risques et de l'innovation et doit pouvoir s'exprimer en **toute transparence**.

Il y a un an, le SNIIM dénonçait les menaces pour ces missions engendrées par le programme AP2022 (cf. communiqué de presse du SNIIM le 20 septembre 2018). **L'impact des réformes successives de l'État sur le travail des inspecteurs doit clairement être questionnée**.

En conséquence, les IIM estiment que leur expertise doit être rendue plus indépendante dans une organisation stable et plus visible aux yeux du public. La vision intégrée des IIM sur les risques et l'innovation dans les domaines de l'économie, de l'énergie, du numérique et de l'industrie est fondamentale pour l'appréhension des problématiques industrielles. **Cette vision doit servir l'information du public.**

Les IIM constituent un corps d'environ 1900 ingénieurs qui exercent, sous la gestion du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), des missions régaliennes (à l'Autorité de Sûreté Nucléaire ou au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et dans ses services déconcentrés) ou d'animation (au MEF et dans ses services déconcentrés). Le Syndicat National des Ingénieurs de l'Industrie et des Mines (SNIIM) est le seul syndicat représentatif du Corps des IIM avec près de 90 % des voix lors des dernières élections syndicales.

Contacts :

- **Patrice Liogier – Secrétaire général** – 0662834652 - patrice.liogier@direccte.gouv.fr
- **Julien Jacquet-Francillon – Secrétaire général adjoint** – 03 45 83 21 83 – j.jacquet-francillon@developpement-durable.gouv.fr